

Les représentants des personnels du collège Raymond Poincaré

Fait à La Courneuve, le mardi 1^{er} décembre 2020

Sous couvert de M. chef d'établissement

Objet : Demande d'audience à la DSDEN

Madame, Monsieur,

Les personnels du collège Raymond Poincaré vous font part de leur légitime inquiétude quant au manque de moyens humains constaté dans le collège depuis plusieurs semaines, voire années.

Nous déplorons l'absence de remplacement du poste d'assistante sociale pour la deuxième année consécutive, sachant à quel point ce poste est crucial dans un établissement classé REP+, sachant combien de nos élèves sont en grande difficulté sociale.

Nous nous inquiétons devant l'absence des infirmières scolaires pendant une période de pandémie.

Nous nous alarmons devant l'absence du gestionnaire, certes remplacé sur une courte durée mais sans obtenir de solution pérenne. Cette absence pèse lourd sur la direction et l'équipe des agents de service. Elle laisse également des familles démunies face aux démarches administratives.

Enfin, nous actons le remplacement de notre CPE titulaire, mais nous rappelons que nous avons formulé à plusieurs reprises depuis deux ans une demande d'ouverture de poste supplémentaire de CPE au collège Poincaré, suite à l'augmentation constante des effectifs.

Nous constatons que le collège a reposé près d'un mois sur le travail d'un seul CPE. Nous reconnaissons l'immense travail accompli par M. pendant ces quelques semaines, mais nous nous interrogeons avec inquiétude sur la surcharge de travail et de temps de présence engendrée pour lui comme pour tous les personnels et l'épuisement qui en découle. La nécessité d'un troisième CPE dans l'établissement nous apparaît d'autant plus urgente dans ces circonstances, en plus de tous les motifs déjà évoqués dans nos courriers précédents. Or, nos demandes restent lettre morte, de même que nos requêtes d'audience sans cesse repoussées.

Pour toutes ces raisons, nous serons en grève le jeudi 3 décembre 2020 et demandons donc urgemment une audience ce 3 décembre afin d'exposer ces motifs d'inquiétude légitime et d'y recevoir une réponse claire et circonstanciée

Les représentants des personnels du collège Raymond Poincaré

Les représentants des parents du collège Raymond Poincaré